

*Initiatives ministérielles*

Pour conclure je voudrais seulement mentionner un article du journal montréalais *The Gazette* du 23 février. Il a pour titre: *Le Canada court à la ruine si on ne limite pas le déficit de l'assurance-chômage*. Il y est question d'une déclaration de M. Forget. J'aimerais vous en lire trois paragraphes, si le temps me le permet.

Un économiste du Québec a déclaré hier qu'il faudra peut-être que le Canada soit rendu au bord de la ruine pour que ses dirigeants se décident enfin à faire les choix difficiles qui s'imposent pour freiner le déficit croissant de la caisse d'assurance-chômage. Les changements que le gouvernement se propose d'apporter à la Loi sur l'assurance-chômage ne sont guère que de petites retouches. . .

—certainement pas ce que l'on aurait pu penser que l'opposition allait dire de nous. . .

. . . a déclaré Claude Forget, un ancien ministre québécois qui a dirigé, en 1986, une enquête fédérale sur l'assurance-chômage.

Ce pays devrait traverser d'ici trois ans, tout au plus, une importante crise financière. Nous pourrions peut-être éviter une telle crise en examinant le régime d'assurance-chômage sous un tout nouvel angle, a-t-il dit. Il a ajouté que les contribuables ont peut-être eu une fausse impression de sécurité face aux emprunts effrénés effectués à tous les paliers de gouvernement et que pour cette raison, ils ne voient pas la nécessité d'obliger les politiciens à repenser le régime d'assurance-chômage. Personne, parmi le grand public, ne voit l'urgence d'une telle réforme. Nous attendrons probablement, pour agir, qu'il soit trop tard.

Je suis fier de dire aujourd'hui que nous n'attendons pas, qu'au contraire nous agissons, ainsi que nous devons le faire.

**M. David Kilgour (Edmonton-Sud-Est):** Une question, monsieur le Président. Je me demande si le député a regardé l'émission W-5 sur la chaîne CTV. Il y était question de la Nouvelle-Zélande. Je me demande s'il a remarqué—ce sont les chiffres fournis à l'émission, je crois—que, lorsque la Nouvelle-Zélande a connu un véritable effondrement économique en 1984, le déficit global du gouvernement équivalait à 7 p. 100 de son produit intérieur brut. La dette accumulée du gouvernement correspondait à 62,7 p. 100 du produit intérieur brut de la Nouvelle-Zélande, et sa dette extérieure nette, publique et privée, atteignait 47 p. 100 de son produit intérieur brut.

Aujourd'hui, après huit ans de beaux discours sur le déficit et le dette de la part des gens d'en face, y compris le député, le déficit budgétaire du Canada, tous ordres de gouvernement confondus—et le gouvernement fédéral ne saurait être tenu responsable de la dette des gouvernements provinciaux—s'élevait, l'an dernier, à 8,5 p. 100 de notre produit intérieur brut. Notre dette accumulée, tous ordres de gouvernement confondus, se chiffrait à 650 milliards de dollars, soit 44 p. 100 de notre produit intérieur brut. Or, les paniers percés d'en face veulent

dépenser 6 milliards de dollars pour l'achat de la Rolls Royce des hélicoptères de chasse anti-sous-marins.

Le député va-t-il prendre la parole et tenter d'expliquer à quiconque pourrait regarder ce débat comment il peut oser parler de réduction des dépenses, alors que son gouvernement a pratiqué la politique consistant à la fois à dépenser et à emprunter à tous vents? Il s'agissait de suivre l'exemple donné par Ronald Reagan aux États-Unis qui, au cours de son mandat, a trouvé moyen d'accroître la dette nationale au point où, si l'on tient compte du mandat de M. Bush, elle a atteint le chiffre astronomique de trois billions.

Le député va-t-il nous parler de mesures concrètes plutôt que de se griser de mots, car on sait qu'en paroles et en actes ce gouvernement scandaleusement irresponsable a persisté dans la même direction? Le gouvernement actuel ne se sent-il pas responsable de nos enfants et de nos petits-enfants? Ou bien va-t-il encore se contenter, comme il l'a fait au cours des neuf dernières années, de faire de beaux discours, promettant qu'il va combattre le déficit et la dette—certes, pas ceux de cette année, mais ceux de l'année prochaine—?

• (1815)

**M. Soetens:** Monsieur le Président, il se trouve que j'ai vu l'émission dont parle le député et j'ai été consterné par les problèmes que connaît la Nouvelle-Zélande. Mon collègue avait tout à fait raison lorsqu'il affirmait que le pourcentage du déficit et de la dette par rapport au produit national brut de ce pays est en croissance.

Je suis heureux d'affirmer que depuis huit ans que le Parti conservateur est au pouvoir à Ottawa, notre part de cette dette, le pourcentage du déficit, en admettant que les dettes provinciale et municipale ne sont pas la responsabilité du gouvernement fédéral, est passé de 8,2 p. 100 à 6,1 p. 100 du produit national brut. Nous avons fait exactement ce qui s'imposait.

Le député a omis de dire qu'afin de réduire sa dette, la Nouvelle-Zélande a apporté des changements fiscaux et a notamment adopté une taxe sur la valeur ajoutée, à l'instar du Canada. Pendant ce temps, mon collègue a préféré abandonner un parti qui prenait ses responsabilités parce qu'il n'a pas eu, lui, le courage de prendre les mesures qui s'imposaient.

Le député nous demande ce que nous avons fait pour réduire nos dépenses. Mais quelles mesures de réduction des dépenses adoptées par le gouvernement depuis huit ans ont reçu l'appui du parti d'en face? A-t-il appuyé une seule de ces mesures? Ce parti a-t-il une seule fois reconnu à la Chambre le bien-fondé d'une mesure de compression prise par le gouvernement?